

# **RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE**

## **2010-2011**

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Conseil d'administration de l'ACPC se compose de sept personnes; il se réunit généralement aux six semaines, à Trois-Rivières, Montréal, Longueuil, et même Saint-Camille. Depuis le mois de janvier, tous les postes au Conseil ont été comblés. Jérôme Martineau a accepté le poste laissé vacant à la dernière assemblée générale et, depuis décembre, Gilles Leblanc complète le poste de Luce Dion.

Chaque membre exerce des responsabilités au sein de l'équipe. Merci à chacun et chacun pour votre générosité, votre disponibilité et votre collaboration. Vous permettez à l'ACPC de demeurer vivante et dynamique.

### **DÉCÈS DE LUCE DION**

Le 23 décembre 2010, la triste nouvelle du décès de Luce Dion affectait tous les membres de l'ACPC. Cette grande dame de la communication laisse un souvenir impérissable à l'ACPC mais aussi dans l'Église du Québec, du Canada et même d'ailleurs. Je remercie Nathalie Dumas pour avoir offert aux membres de l'ACPC l'opportunité de se joindre au personnel de l'Oratoire et ainsi profiter d'un transport en commun lors des funérailles le 8 janvier dernier à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Nathalie a rendu un hommage touchant et signifiant à Luce à partir, entre autres, des commentaires des membres de l'ACPC.

### **LIAISON AVEC LES MEMBRES**

Outil unique en son genre, le blogue de l'ACPC livre quotidiennement de l'information aux membres de l'ACPC. Le blogue s'avère une vitrine qui met en évidence notre association et nos membres. François Gloutnay fait figure de pionnier et de compétence dans le domaine.

Richard Chartier rend compte à François Gloutnay du contenu des réunions du Conseil d'administration. Également, chaque vendredi, il envoie un courriel aux membres pour les informer du contenu hebdomadaire du blogue.

Jacinthe Lafrance contribue au blogue en indiquant différentes formations susceptibles d'intéresser les membres de l'ACPC. Gilles Leblanc s'occupe des mises à jour du site web de l'ACPC.

## **MEMBERSHIP**

Ce dossier est sous la responsabilité de Jacinthe Lafrance. Son approche consiste à envoyer un courriel aux périodiques non membres, mentionnés une fois sur le blogue de l'ACPC.

Les publications virtuelles font l'objet d'une étude en vue du membership. Cette année, nous avons deux nouveaux membres : *Les Amis de Saint-Benoît* et *Pauligraphies*

## **JOURNÉES FRANÇOIS DE SALES**

Le Conseil d'administration délègue en janvier aux Journées François de Sales François Gloutnay et Gaëtane Larose. Exceptionnellement, Communications et Société a contribué pour un montant de 500 \$ ce qui a favorisé deux participations. Le blogue de l'ACPC vous a informés des péripéties du voyage mais surtout du contenu des Journées d'étude. Placées sous le thème « Le rôle de la presse catholique dans la société et dans l'Église », ces journées d'étude se situaient dans la foulée d'un vaste sondage et d'un questionnaire sur l'avenir de la presse catholique. Les conférences sont encore disponibles sur le site web de la Fédération française de la presse catholique à [www.presse-catholique.org/](http://www.presse-catholique.org/)

Dans son rapport, François Gloutnay a fait quatre propositions à l'ACPC. En cours d'année, le conseil d'administration a mis en route deux propositions qui concernent le développement de liens de l'ACPC avec la Fédération française et la création d'un regroupement de la presse religieuse francophone.

## **AFFILIATIONS INTERNATIONALES**

La question de l'affiliation internationale fait partie des débats de l'année. Nous considérons important d'avoir des lieux de rencontre et de partage avec la presse catholique outre-frontière.

Le renouvellement de l'adhésion à la Catholic Press Association n'a pas été fait cette année; il ne s'agissait pas d'une démission mais d'un non renouvellement de la cotisation. La question pourrait revenir à l'ordre du jour l'an prochain. La langue d'usage, les retombées d'une participation pour l'ACPC et le fait que les membres peuvent participer au congrès annuel sans être membre ont motivé la décision du conseil d'administration.

Au cours de l'année, nous avons suivi le dossier de l'UCIP, organisme duquel l'ACPC s'est dissociée en 2008.

En mars 2011, le Conseil pontifical des laïcs a renié l'UCIP en lui défendant d'utiliser l'adjectif « catholique ». Cette décision visait le travail et les façons de faire du secrétaire-général de cette organisation catholique internationale.

Au mois de juillet, le cardinal Stanislaw Rylko, président du Conseil pontifical des laïcs, a invité la présidente de l'ACPC à une réunion de prospection en remplacement de l'UCIP. Étant donné une non disponibilité et les coûts liés à une réunion de deux heures au Vatican, le Conseil d'administration de l'ACPC proposait d'être en lien par skypes. Comme ils ne sont pas organisés pour cela, un texte a été rédigé et envoyé au cardinal Rylko. Ce texte a été bien accueilli et lu lors de la dite réunion.

## **CONGRÈS 2011**

Les endroits pour tenir le congrès à des prix convenables se font de plus en plus limités. Nous tenons à alterner de régions ce qui explique le choix de Québec cette année. Toutefois, pour le banquet, le choix de l'Hôtel des Premières Nations suppose un prix plus élevé. Comme Conseil, nous avons choisi en fonction du plaisir et du bien-être des membres de l'ACPC.

Après avoir partagé sur les sept défis de la presse catholique française, le Conseil a décidé de ne pas explorer le sujet de l'identité et les autres défis de la presse française. Le thème retenu « Laboratoire d'innovation » se voulait un pas vers l'avenir de notre association.

## **GROUPE DE TRAVAIL SUR LE JOURNALISME AU QUÉBEC**

À la suite du mandat de recherche sur le journalisme au Québec confiée par la ministre Christine St-Pierre à Dominique Payette en 2010, un groupe de travail a effectué des consultations publiques. Le rapport qui en a découlé a donné lieu à une autre consultation, présentement en cours. Le Conseil d'administration de l'ACPC a présenté un mémoire, publié sur le site de l'ACPC. Il est signé par la présidente et le vice-président seulement car le document n'a pas fait l'unanimité au sein de l'équipe. Il a été rédigé en un laps de temps très court c'est pourquoi nous l'avons mis en débat pendant le congrès. Si l'ACPC est convoquée pour présenter son mémoire en novembre, les opinions recueillies lors de l'atelier contribueront à enrichir la présentation orale.

## **AUTRE REPRÉSENTATION**

À titre de déléguée de l'ACPC, je siège au Conseil d'administration de Communications et Société ce qui demande de trois à quatre réunions par année. Quatre autres membres de l'ACPC siègent également à ce conseil comme représentants des diocèses.

## **PRIX CLAUDE-MASSON ET PRIX ACPC-INTER**

Cette année le Prix Claude-Masson a été remis à Mme Anne-Marie Lecomte. Ce choix, fait par le Conseil d'administration, a été motivé par les valeurs familiales et humaines que véhicule Mme Lecomte dans ses chroniques, publiées dans Châtelaine, et aussi pour son professionnalisme comme journaliste à Radio-Canada. Préalablement, une

consultation auprès des confrères de Québec, Jasmin Lemieux-Lefebvre et René Tessier, n'a pas permis d'identifier une candidature à Québec.

Pour les prix ACPC-Inter, le Conseil a voulu répondre à une demande de quelques membres en créant une nouvelle catégorie « essai ». Toutefois, la définition d'un essai n'était sans doute pas claire si l'on considère que dans les candidatures, il y avait des reportages, des textes d'opinion. D'ailleurs, ce problème se présente dans d'autres catégories, par exemple, un reportage national dans la catégorie « reportage régional ». Le Conseil devra définir plus clairement la nature des catégories.

### **TRÉSORERIE**

Le rapport financier 2010-2011 illustre une fois de plus une bonne administration financière de notre petit organisme. Gilles Leblanc fait un travail remarquable comme trésorier. Tous nos remerciements à Gilles.

### **BANNIÈRE, DÉPLIANT ET AUTRE MATÉRIEL**

Le nouveau logo de l'ACPC a amené le Conseil a créé une bannière. Jacinthe Lafrance a fait les démarches nécessaires.

Accepté par l'assemblée générale du 22 octobre, une reformulation des objectifs a été faite en cours d'année. Ce changement se voulait en fonction de la rédaction d'un nouveau dépliant de l'ACPC, mieux adapté à la situation actuelle. Le contenu a été discuté en Conseil mais le travail de rédaction et d'impression a été fait par Sébastien Héroux et Sabrina Di Matteo. Sébastien s'est aussi occupé de l'impression de papier en-tête et enveloppes avec le nouveau logo.

### **ENVOIS**

Richard Chartier, avec l'aide de sa sœur Danielle, s'occupe de faire parvenir aux membres les envois postaux et les courriels. Merci spécial à Danielle qui a préparé les pochettes et les photocopies des documents pour le congrès.

### **PRÉSIDENTENCE**

Je complète un mandat deux ans à la présidence et je serai en élection. Je siège au Conseil d'administration depuis plusieurs années. Est-il temps pour moi de quitter? Compte tenu des dossiers en cours, surtout à l'international, je n'en suis pas certaine. La décision vous appartient, membres de l'assemblée générale. Je la respecterai. J'ai eu du plaisir à exercer ce rôle et de servir de cette manière l'Église.

Gaëtane Larose, présidente

Le 28 octobre 2011